ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
fnath.org
FNATH
EFFICACES SOLIDAIRES

FNATH, association des accidentés de la vie
Siège national
21 rue Pierre et Dominique Ponchardier
42100 Saint-Etienne

Communiqué de presse

Arrêts de travail : et si l'on s'attaquait enfin aux causes plutôt qu'aux malades ?

Alors que le gouvernement demande aux partenaires sociaux de trouver un milliard d'euros d'économies sur les arrêts de travail, la FNATH s'inquiète d'une idéologie qui consiste, une fois encore, à faire peser les efforts sur les accidentés du travail et sur les malades !

À écouter les annonces gouvernementales, on finirait par croire que les salariés en arrêt de travail sont tous suspects et que les médecins prescrivent avec complaisance. Cette suspicion généralisée est injuste et profondément préoccupante ! Quand décidera-t-on enfin de s'attaquer aux causes des arrêts de travail plutôt qu'à leurs conséquences financières ?

Jamais dans le discours du Gouvernement les entreprises ne sont mises en causes, appelées à réinterroger les conditions de travail délétères qu'elles imposent aux salariés, l'exposition aux risques professionnels et aux risques psychosociaux.

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles en France devrait pourtant nous alerter. Pourquoi tant de salariés sont-ils blessés, usés ou rendus malades par leur travail ? Pourquoi ne fait-on pas de la réduction de la sinistralité et de l'amélioration des conditions de travail une véritable priorité ?

Il faut également regarder la réalité en face : la population vieillit et les salariés sont contraints de travailler plus longtemps du fait des réformes successives des retraites. Comment s'étonner, dans ces conditions, que les besoins d'arrêts de travail augmentent ? Quant à la santé mentale, érigée en grande cause nationale, elle restera une énième annonce sans suite et le parent pauvre des actions concrètes de prévention, alors même que la souffrance psychique contribue aux arrêts de travail.

Pendant ce temps, les droits des assurés ne cessent de reculer : abaissement du plafond des indemnités journalières, réduction de la durée d'indemnisation pour certaines affections de longue durée non exonérantes... Jusqu'où faudra-t-il aller ?

La FNATH rappelle également qu'avant de chercher de nouvelles économies sur le dos des accidentés du travail et malades, il serait légitime de s'assurer que les ressources de l'Assurance maladie sont bien consacrées à leur destination et que tous ceux qui doivent contribuer à son financement le font effectivement

On rappellera que la sous déclaration des AT/MP coute, tous les ans, à la branche maladie près de 4 milliards d'euros et que le PLFSS a limité la contribution de la branche AT/MP à 2 milliards.

Le message de la FNATH est clair : si le Gouvernement recherche 1 milliard d'économies, qu'il ait le courage politique d'abandonner son idéologie ultralibérale qui a ruiné le pays et fabriqué 10 millions de pauvres, et aille demander aux entreprises et aux employeurs de financer ce milliard qui est payé indument par la branche maladie tous les ans.

Par ailleurs, la FNATH demande que les associations représentant les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles soient pleinement associées aux discussions engagées entre les partenaires sociaux. Il est essentiel que la parole de celles et ceux qui subissent directement les conséquences des accidents, des maladies professionnelles et de la dégradation des conditions de travail puisse être entendue. On ne peut prétendre réformer les arrêts de travail sans écouter ceux qui vivent cette réalité au quotidien.

Pour la FNATH, le véritable problème n'est pas que les salariés s'arrêtent trop, mais que trop de salariés tombent malades ou se blessent, notamment à cause de leur travail. Tant que les politiques et les partenaires sociaux resteront dans le déni, cette réalité ne sera pas pleinement reconnue et aucune avancée réaliste possible !

Prévenir les accidents, réduire les maladies professionnelles, améliorer les conditions de travail et protéger la santé des salariés : voilà la véritable réforme structurelle dont notre pays a besoin ! La FNATH refuse que la maîtrise des dépenses de santé se fasse au détriment de celles et ceux qui sont déjà victimes de la maladie ou d'un accident !

Contact : Hervé GUINDÉ
06 18 03 77 60 - communication@fnath.com